



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense

Question écrite n° 103653

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le récent cas de discrimination avéré à l'égard de personnes handicapées. Comme l'ont rapporté de grands quotidiens nationaux le 30 août dernier, un groupe de sept personnes handicapées mentales, dont trois personnes trisomiques 21, ont été refoulées d'une discothèque près de Dinard. Quatre familles ont porté plainte. La sous-préfecture de Saint-Malo a réagi fermement et envisage une fermeture administrative de l'établissement pour trois mois. Ce fait divers révèle que le regard de la société sur le handicap, et en particulier sur le handicap mental, doit évoluer. En effet, l'attitude de rejet à l'égard du handicap mental en France est encore très prégnante. C'est pourquoi il lui demande quel est le bilan de la HALDE en matière de lutte contre l'handiphobie.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103653

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9518